

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-1012/SG/FIN régularisant un virement intervenu antérieurement au 11 août 1969 du chapitre 5002 au chapitre 5003 (plan quinquennal 1966-1970) .

n° 70-1012/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
29 août 1970

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1970

Date du numéro
10 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le virement en autorisation de programme et,crédit de paiement d'une somme de F.F. 32.625, soit 1.418.478 F. D. du

chapitre 5002, article 5, Production doudah au.

chapitre 5008.

Article 4

Hydraulique pastorale. Travaux.